FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

Lundi 17 Décembre 1923

LE NUMERO 15 CENTIMES

PARIS-LILLE

La Côte d'Azur et... la Côte des Changes

Nice, 14 Décembre 1923.

Je ne connais guère d'impressions plus agréables que celle-ci : vous prenez à Paris, à la gare de Lyon, le « Côte d'Azur Rapide » par un affreux soir de décembre qu'une pluie glacée fouaille avec rage, et, le lendemain matin, quand vous vous éveillez dans votre couchette, il fait un radieux soleil, une température exquise et vous êtes en pleine Provence.

Vous arrivez enfin et vous vous apercevez que le pardessus dans lequel vous gelliez hier encore à Paris est ici un fardeau superflu. Tous les hommes sont en vestion sur la Promenade des Anglais et la place Masséna et la plupart des femmes en robes blanches. Des rentiers lisent leur journal sous les palmiers des Jardins Albert Ier et des élégantes aux cheveux courts(la mode de Deauville persiste à Nice jusqu'à présent et c'est bien la première fois qu'on voit une mode durer plus de six mois) boivent le café, aux sons d'un fox-trott, sur les tables tendues de parasols du Casino. Heureux pays où il ne pleut que 57 jours par an et où l'Hiver semble oublier de faire son métier qui consiste à tuer les pauvres gens, à jeter le trouble dans les budgets exigus par un surcroit de frais intempestifs et à vous accabler de feuilles d'impôts !

La « Promenade des Anglais », qui est plus exactement le boulevard des Nations, reflète les destinées de l'Europe. La première fois que je fis connaissance avec elle, c'était au lendemain de l'Alliance franco-russe. Quelle « nouba », mes amis ! Il n'y en avait alors que pour les Russes. Presque toutes ces belles villas aux fenêtres peintes de bleu tendre qui bordent la mer, escaladées en ce moment de roses grimpantes et parfumées, hébergeaient alor quelque grand duc qui, le soir, sablait le champagne dans les bars, aux accents de l'hymne tzariste de Lvof joué par des tziganes aux vestes rouges. En 1913, les Russes sont moins en faveur et c'est l'élement allemand qui domine, d'autant que la plupart des palaces sont tenus par des Boches qui font naturellement à leurs nationaux des conditions spéciales : une valetaille obséquieuse et attentive qui garde en secret dans ses malles quelque uniforme de uhlan prépare tout doucement l'invasion au moyen d'un espionnage pournos et maristralement conduit.

Une année après, c'est la guerre la plupart des grands hôtels sont convertis en hôpitaux ou en maisons de convalescence pour les officiers alliés ; la Promenade fameuse est sillonnée de voitures de malades, de militaires appuyés sur des béquilles et de blanches infirmières... Enfin 1923 : c'est mon quatrième séjour dans la Babylone du Plaisir et pourquoi y ai-je éprouvé dès le premier pas, une sensation de gêne ? C'est que vraiment nous n'y sommes plus du tout chez nous. Vainement on tend l'oreille en passant près des couples qui vous croisent ou qui se reposent sur les bancs, dans l'espoir de saisir au vol un mot français, fût-il obscène : on ne parle plus ici qu'anglais, espagnol et italien et il me semble que ces charmantes Parisiennes aux cheveux courts dont je vous parlais tout-à-l'heure, s'efforcent elles-mêmes de s'exprimer dans la langue de Shakespeare et de M. Lloyd George afin de n'être pas trop remarquées... Le résultat de tout celà est que la Promenade des Anglais a perdu cette fantaisie et cette gaîté où l'on retrouvait naguère l'atmosphère du Boulevard Parisien pour revêtir une sorte de « respectabilité » monotone et maussade, de morgue hautaine et impertinente, devant laquelle nous avons l'air d'être des domestiques, venus pour servir ces Messieurs de l'autre côté de la Manche...

La Côte des changes nous a enlevé la côte d'azur...

Mais alors, dira-t-on, où vont les Français ? D'abord il n'y a plus guère de Français qui viennent passer leur hiver sur la Riviera. Ils n'y vont plus, en général, que par nécessité, c'est-à-dire pour faire des affaires ou pour se soigner. Les « businessmen » — en infime minorité — se fixent surtout à Monte-Carlo, s'accrochant aux gros pontes du Trente et Quarante qui sont pour la plupart Grecs ou Syriens. Les autres cherchent un petit trou pas cher soit parmi les pins de la Côte (où l'on trouve de bien jolis coins), soit dans ces anciens villages sarrazins qui se perchent comme des nids d'aigles sur les sommets et dont les vieilles maisons voûtées s'appuient l'une contre l'autre pour ne pas tomber. Vous rencontrerez là des vieillards et de jeunes tuberculeux qui semblent avoir fui le monde pour trouver une dernière et douce retraite, entre les champs de roses et les orangers. Beaucoup de ces valétudinaires s'en retourneront guéris car jusqu'à ce que la découverte de Spalinger dont on a tant parlé ces dernières semaines soit à la portée de tout le monde, ce climat de la Provence reste hélas l'*unique* remède contre la Tuberculose — quand on y recourt à temps, c'est-à-dire au second degré et au début de l'automne pour demeurer jusqu'en mai. Quant aux autres, ils n'en repartiront plus et leur tombe habitera un de ces petits cimetières provençaux éternellement fleuris et dont les cyprès font la garde..

Et n'y a-t-il pas un symbole angoissant, sinon une leçon, dans ces Anglo-Saxons éclatants de santé qui ont pris possession de tous les palaces de Nice, de Monte-Carlo, de Cannes et de Menton, ainsi que de la Promenade des Anglais et du boulevard de la Croisette, et dans ces pauvres Français qui, pour leur laisser toute la place, s'en vont un peu plus loin, toujours un peu plus loin, et se cachent pour mourir ?

André FAGE

LA RETRAITE DES MINEURS A CINQUANTE ANS

Paris 15. — On a distribué aujourd'hui aux députés une proposition de loi tendant à abaisser à cinquante ans l'âge de la retraite normale des ouvriers mineurs.

Une Exposition d'Aviculture à Lille

(Photo Rémy)

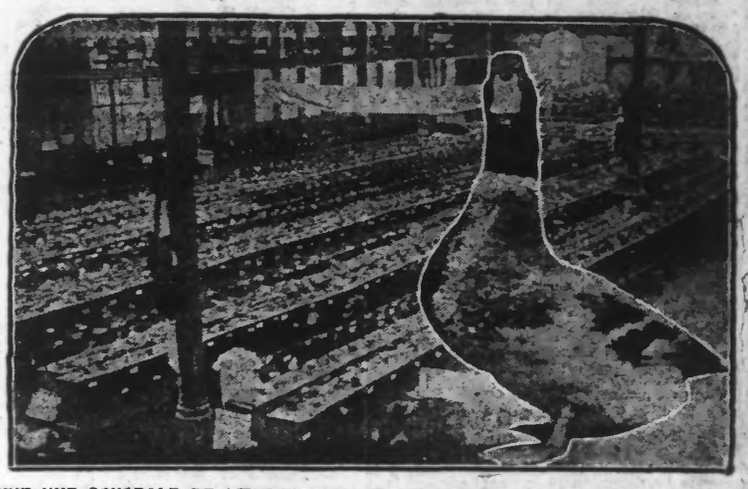

UNE VUE GENERALE DE L'EXPOSITION ET LE CANARD QUI A OBTENU LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Voir le compte-rendu en deuxième page)

Une grande artère de vitalité dans le Nord

Le prix des denrées va baisser chez nous

LA RECONSTITUTION DU CHEMIN DE FER DE NOS ARRONDISSEMENTS D'AVESNES, CAMBRAI, VALENCIENNES, SERA UN PUISSANT FACTEUR DE LA DIMINUTION DU COUT DE LA VIE DANS NOTRE RÉGION :: :: ::

Comme nous l'annoncions ces jours derniers, la Chambre des députés aura à se prononcer, mardi prochain, sur la reconstitution, à voie normale du Groupe du Sud. Le vote unanime, sans débats, ne fait pas de doute, car il s'agit d'une question d'intérêt général, primordiale pour notre contrée travailleuse.

Au nom de la Commission parlementaire des Travaux publics, chargée d'examiner le projet de loi, présenté par M. Maginot et ayant pour objet de déclarer d'utilité publique la reconstruction, à voie normale, des lignes d'intérêt local de Solesmes à Avesnes et de Solesmes à Haspres avec prolongement jusqu'à Denain, M. Charlot, député d'Ille-et-Vilaine, a déposé un rapport extrêmement favorable.

Adopté sans aucune objection, par tous les membres de la Commission, ce rapport sera certainement ratifié, mardi prochain, par la Chambre tout entière, désireuse de procurer au Nord des moyens efficaces de sa renaissance économique.

du titre II de la loi du 31 juillet 1913 et de la loi du 13 août 1920, le maximum des dépenses de premier établissement pour la reconstruction à voie normale, augmentées des dépenses faites pour les travaux complémentaires pendant les dix premières années de l'exploitation, est fixé à 17.303.300 francs, déduction faite des dépenses à effectuer au titre de la réparation des dommages de guerre et de la valeur du matériel à récupérer, évaluées à 12.580.000 francs.

Le maximum de la subvention annuelle à allouer par l'Etat est fixé à la somme de 617.800 francs.

La prochaine application de ce projet de loi, qui sera sans nul doute adopté par la Chambre et le Sénat, ne laissera plus nos populations agricoles du Cambrésis, de l'Avesnois et d'une grande partie de l'arrondissement de Valenciennes, isolées du reste du département, faute de moyens pratiques de transports. Nous ne tarderons pas à constater à Lille les heureux effets de cette œuvre urgente, depuis si longtemps réclamée.

Nous l'avons écrit ici, sans crainte de démenti et nous le disons à nouveau : quantité de produits alimentaires périssent sur le sol au pays d'Avesnes, parce que les producteurs n'ont pas de chemin de fer pour les exporter. C'est pourquoi j'ai vu une femme rougir les pavés de son estaminet avec du cidre ; une autre faire sa lessive avec du lait et ailleurs un fermier gaver ses poulets avec des œufs vendus pièce 1 fr. 20 à Lille !

Mon distingué et sympathique confrère, M. Gaston Deloffre, directeur de l' « Observateur » d'Avesnes, me disait hier : « Dans nos pateilins, de savoureux et succulents fromages Maroilles sont offerts partout, sans trouver acheteur, pour 1 fr. 30 ou 1 fr. 50 »

A Lille, le même fromage coûte *neuf francs !*

La reconstruction du chemin de fer détruit par les Allemands sera un précieux véhicule de la vie moins chère dans le Nord.

C'est pourquoi nous tenons à féliciter de leur ténacité, de leurs efforts courageux les fidèles artisans de cette grande et bienfaisante réforme : MM Albert Mahieu, docteur Bourdon, Paul Rémy, trois noms désormais voués à la reconnaissance publique

E. POLVENT.

LE NOUVEAU TRACE DU GROUPE DU SUD

LIGNE DE SOLESMES A AVESNES

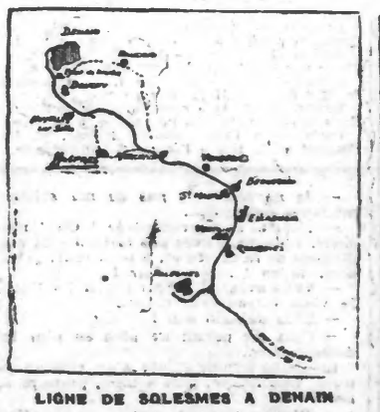

LIGNE DE SOLESMES A DENAIN

Voici les conclusions du rapport, présenté comme projet de loi, signé par M. Le Troquer, ministre des Travaux publics et M. de Lasteyrie, ministre des Finances :

Article premier. — Est déclaré d'utilité publique la reconstruction à voie normale des lignes d'intérêt local à voie métrique, dites du groupe du Sud, de Solesmes à Avesnes et de Solesmes à Haspres avec prolongement de cette dernière ligne jusqu'à Denain.

Art. 2. — La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue si les expropriations nécessaires à l'exécution de cette opération ne sont pas accomplies dans un délai de six ans à partir de la promulgation de la présente loi.

Art. 3. — Le département du Nord est autorisé à pourvoir à la construction et à l'exploitation de ces lignes suivant les dispositions de la loi du 31 juillet 1913 et conformément aux clauses et conditions du cahier des charges et de l'avenant à la convention du 22 janvier 1914 passé le 26 novembre 1923 entre le préfet du Nord et la Société Générale des Chemins de fer Economiques, dont copies certifiées conformes seront annexées à la présente loi.

Art. 4. — Pour l'application des dispositions

CHUTE MORTELLE D'UN OUVRIER PEINTRE LILLOIS

L'ouvrier peintre en bâtiment, Gaston Duthilleul, 29 ans, au service de M. Demane, entrepreneur de peinture 77, rue Jacquemars-Giélée, à Lille, et demeurant 10, rue du Soleil-Levant, s'est tué, hier matin, en tombant d'un échafaudage sur lequel il travaillait, dans une salle du Palais des Beaux-Arts, en compagnie de trois camarades.

Ces ouvriers étaient occupés vers 9 h. 20 à démonter l'échafaudage en question, haut de 15 mètres, lorsque par suite d'un faux mouvement, Duthilleul perdit l'équilibre et vint se fracturer le crâne sur les dalles du rez-de-chaussée. La mort fut instantanée. Un docteur l'ayant officiellement constaté, le corps du défunt fut ramené à son domicile. Le malheureux était marié et père de deux enfants.

Le mystérieux exploit de bandits à Wambrechies

LES COUPABLES COURENT TOUJOURS !

L'état des blessés reste grave. - Deux individus suspects arrêtés sur les lieux ont pu fournir un alibi reconnu exact

L'épouvantable scène de banditisme que nous avons relatée hier matin, a naturellement jeté l'émoi parmi la paisible population de Wambrechies et celle de toute la région d'ailleurs.

Au « Vert Galant », les habitants sont d'accord pour dire qu'il s'agit de rôdeurs de frontière, qui voulaient commettre un vol, non pas chez les époux Sappe, dont la situation modeste ne pouvait tenter des malfaiteurs, mais bien dans la ferme voisine, tenue par M. Coisne qui a la réputation d'avoir du foin dans ses bottes...

Les criminels, selon ces personnes, se sont reçurent les soins énergiques de M. le docteur D'Halluin et que jugeant l'état du mari extrêmement grave, le praticien avait décidé de l'opérer immédiatement. Quoique rendue très difficile par l'hémorragie interne résultant des blessures, l'opération a très bien réussi.

Le chirurgien a constaté que contrairement à ce que l'on croyait d'abord, M. Sappe n'avait été atteint au ventre que par un seul projectile. Après avoir perforé les intestins en dix-sept endroits, la balle était allée se loger dans l'intestin même d'où elle fut extraite.

La ferme du "Vert Galant" où se déroula le drame

LA PORTE MARQUÉE D'UNE CROIX BLANCHE, EST CELLE PAR LAQUELLE PÉNÉTRÈRENT LES BANDITS. — ON VOIT, AU PREMIER PLAN, HISSÉ SUR UN CHARIOT LE BERCEAU DU BÉBÉ DES ÉPOUX SAPPÉ, DE L'ON A TRANSPORTÉ CHEZ LES GRANDS-PARENTS (Photo Rémy)

[illegible] et l'heure à laquelle ils commirent leur crime ne serait pas pour peu dans cette erreur. Il est, en effet, assez difficile de se guider la nuit, à la campagne, où l'éclairage public fait souvent défaut.

L'ENQUÊTE POLICIÈRE

Nous avons dit avec quelle activité, les premières recherches avaient été entreprises vendredi soir par la gendarmerie, sitôt que celle-ci eût été avisée des faits qui s'étaient passés chez les époux Sappe, sous la direction de l'adjudant Beuns et du chef de brigade Bauduin.

Samedi matin, à la première heure, M. le capitaine Chenevard, de la brigade de Lille, ainsi que M. Benoist, commissaire divisionnaire de la 2e brigade mobile, se rendaient au Vert Galant et s'occupaient à leur tour de la direction de l'enquête, interrogeant de ci de là des personnes susceptibles d'avoir aperçu les quatre bandits en fuite.

On sut que, parmi ceux-ci, l'un était de taille assez haute, 1 m. 70 environ et les trois autres plus petits et de semblable apparence.

UNE ALERTE !

Vers 9 h. 45, deux jeunes gaillards aux allures suspectes se présentaient chez Mme Delmotte, mère de Mme Sappe, victime de l'acte de banditisme et dont la ferme est distante d'environ un petit kilomètre de celle des époux Sappe. Sur un ton presque comminatoire, ils demandèrent à Mme Delmotte du pain et de l'argent. Comme on leur répondait par un refus, en l'occurrence parfaitement justifié, les intrus se mirent à proférer injures et menaces.

Ils tombaient mal !

Mme Delmotte et ses trois filles, âgées de 24 à 19 ans, justement apeurées, se mirent à crier au secours, de toute la force de leurs poumons.

Ceci eût le don de mettre en fuite les deux malandrins. Mais l'alarme était jetée. De tous côtés surgirent des gendarmes qui s'emparèrent des fuyards et les conduisirent sous bonne escorte à la ferme Sappe où l'on procéda aussitôt à leur interrogatoire.

Il s'agissait des nommés Cannens Camille, 17 ans, domicilié à La Madeleine et de Vranckeu Jules, 15 ans, même domicile.

On croyait la prise excellente, car l'un d'eux portait à ses chaussures, de même que l'un des auteurs du crime, des talonnettes en caoutchouc, mais l'on dut bientôt déchanter. Sans être des gens recommandables, Cannens et Vrancken ne sont vraisemblablement pas des auteurs de l'acte de banditisme du « Vert Galant », ainsi qu'il semble en résulter de l'information les concernant.

Cependant ils ont été maintenus en état d'arrestation, sous l'inculpation de mendicité. L'on pourra ainsi vérifier très soigneusement l'alibi qu'ils ont invoqué pour se tirer d'affaire.

Toutefois, on ne pense pas que les deux « mendigots » soient assez bêtes, s'ils étaient pour quelque chose dans cette histoire, pour être revenus si rapidement dans les parages du lieu où ils auraient « opéré » la veille.

DESCENTE DU PARQUET

Représenté par M. Fontaine, juge d'instruction au Parquet de Lille ; Tassin, substitut du Procureur de la République et Prix, greffier, le Parquet de Lille s'est rendu samedi, à 14 heures, à la ferme des époux Sappe.

Aucune trace de projectiles ni de douilles n'a été retrouvée dans l'immeuble. La dernière de ces deux constatations permet de croire que les bandits se servirent de revolvers à barillet et non de brownings, comme on l'avait cru tout d'abord.

On sait, en effet, que le browning éjecte sur place les douilles aussitôt que le coup est tiré.

Par exemple, des traces de sang ont été relevées sur la porte de la buanderie.

Dans la maison, aucune trace de lutte. On ne saurait dire qu'un crime a été commis là, la veille au soir.

Après avoir recueilli diverses déclarations, lesquelles n'offrent rien que nos lecteurs ne connaissent déjà, les magistrats regagnèrent Lille.

L'ETAT DES VICTIMES

Nous avons dit qu'à leur arrivée à l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille, M. et Mme Sappe

La seconde balle, qui avait blessé M. Sappe au niveau du coude droit, a pu aussi être enlevée.

Quoique très déprimé par l'opération, le blessé se trouvait dans la soirée d'hier dans un état satisfaisant. Néanmoins, M. le docteur D'Halluin qui le soigne, ne pourra pas, avant plusieurs jours, se prononcer sur les suites de ses blessures.

L'état de Mme Sappe paraît moins grave, la balle qui a pénétré sous le sein droit, est allée se loger dans la poitrine. Il sera nécessaire de radiographier la blessure avant de pouvoir tenter toute opération et de se prononcer définitivement.

Dans la matinée d'hier, M. Fontaine, juge d'instruction, s'est rendu à l'Hôpital Saint-Sauveur, mais vu l'état des deux blessés, il n'a pu obtenir que de vagues renseignements.

Les époux SAPPE-DELMOTTE le jour de leur mariage

Naturellement, l'enquête et les investigations continuent avec activité.

Puissent-elles aboutir et venir calmer un peu l'opinion publique, dont on comprend sans peine la légitime indignation devant de si épouvantables méfaits.

Une nuit d'horreur en plein Océan

LE PHARE EN FEU ET LA MER FURIEUSE N'EURENT PAS RAISON DES DEUX VEILLEURS

Brest, 15. — L'ingénieur des ponts et chaussées à Brest a été informé vendredi que le phare d'Ar-Men, situé en pleine mer et dont le feu puissant aide les navigateurs à travers le dangereuse chaussée de Sein, s'est éteint. L'accident est dû à un incendie qui s'est déclaré dans la pièce où les deux gardiens préparent leur repas. Ces derniers occupés dans la lanterne, ne s'aperçurent que le feu était dans le bas que lorsqu'ils voulurent descendre pour dîner.

Bloqués par la fumée qui remplissait la cage de l'escalier, les deux veilleurs enjambèrent alors le balcon et descendirent, l'un à l'aide d'un grelin, l'autre en se servant de la chaîne du paratonnerre. Mais, sauvés de l'asphyxie, ils furent malmenés par la mer qui, s'élevant en vagues très hautes, venait s'écraser sur la base du phare. Les deux malheureux souffrant de faim et de froid, demeurèrent en cette position pénible toute la nuit. On ignore encore comment ils réussirent au petit jour, à entrer dans le phare et à combattre l'incendie. On sait seulement que, vers neuf heures du matin, tout danger était disparu.

OFFICE DES COMBATTANTS

Paris, 15. — On a distribué à la Chambre, le projet de loi tendant à assurer le concours de l'Etat à l'Office National des Combattants. Le projet prévoit une subvention de 10 millions sur l'exercice 1924.

NOTRE CONCOURS DES CÉLÉBRITES

Le Communiqué

Nous poursuivons sans relâche la recherche des gagnants.

Les feuilles récapitulatives ne nous ont rien révélé, hier, de particulièrement nouveau.

Ceux qui ont sur leur liste les dix élus continuent d'être très rares.

Par contre, ceux qui ont neuf élus abondent et l'ordre du classement fouera ici un très grand rôle pour l'attribution des prix.

Le classement sera d'abord laborieux car, il faut bien le dire, peu de concurrents ont inscrits les célébrités élues dans l'ordre de la liste-type. La plupart ont mis Faidherbe en tête alors que c'est Jean-Bart qui l'a définitivement emporté. Le triomphe du corsaire est une mauvaise affaire pour ces concurrents.

Quoi qu'il en soit, le travail avance rapidement et la semaine qui vient, en verra, sans doute, l'achèvement.

Les escroqueries colossales d'un armateur d'Anvers

DEUX INDUSTRIELS FRANÇAIS SERAIENT SES COMPLICES

Anvers, 15. — De notre correspondant particulier. — L'armateur Raymond Van Hemelryck est toujours au secret, il comparaîtra lundi matin devant la Chambre du Conseil.

L'armateur menait une grande vie, il possédait un hôtel à Bruxelles, un autre à Paris, un château dans la banlieue de Paris et cinq automobiles. Il fréquentait les lieux où l'on s'amuse, mais on assure qu'il fournissait d'ailleurs un labeur considérable. Il est âgé de 35 ans.

C'est dans ses bureaux des Champs-Elysées à Paris qu'il brassait d'innombrables affaires si enchevêtrées aujourd'hui qu'il sera bien difficile de retrouver la destination réelle des 300 millions.

La justice pense que Raymond Van Hemelryck a des complices. Il existe actuellement deux plaintes venant des actionnaires lésés : une émane du groupe belge du Parquet d'Anvers et l'autre d'un groupe français au Parquet de la Seine.

Cette dernière plainte, après l'instruction de la commission rogatoire, provoquera vraisemblablement l'arrestation de deux industriels français.

L'extradition n'étant pas admise par la jurisprudence en matière de banqueroute, il y a donc deux affaires de la Trans-Océanique : une à Anvers et l'autre à Paris.

A PROPOS DE L'ELECTION DE MARTY A SOLESMES

Paris, 15. — Le Conseil d'Etat a examiné aujourd'hui le recours du Préfet du Nord contre les opérations électorales qui ont eu lieu dans le canton de Solesmes pour la nomination d'un conseiller général et à la suite desquelles Marty a été proclamé élu. Un supplément d'instruction a été ordonné.

UN ENTRAINEUR ET SA FEMME MORTS ASPHYXIÉS

Paris, 15. — On apprend le décès accidentel de l'entraîneur T. Cunnington, ainsi que celui de sa femme en leur domicile de Saint-Germain en Laye. La mort par asphyxie a été provoquée par une fuite de gaz.

MON CINÉ

HISTOIRE DE CHIEN

Il y avait une fois un Monsieur qui s'appelait Dubloc. Il était, avant la guerre, plongeur dans une brasserie, mais s'étant mis à vendre à l'Etat des paillasses pour la troupe, rembourrées avec des écorces de cacahuètes, il fit une fortune aussi rapide que brillante.

M. Dubloc devenu riche acheta, ainsi qu'il convient, un château avec un parc et des dépendances et, pour garder le tout, il installa, devant la porte, un gros bouledogue spécialement dressé pour montrer ses crocs à tous ceux qui ne manifestaient pas un profond respect pour M. Dubloc, son château et son auguste famille.

Médor — ce bouledogue s'appelait Médor — était un chien de garde épatant. Son maître en était fier. Il avait déjà mordu une douzaine de vagabonds et à moitié étranglé une vieille femme qui ramassait du bois mort dans le parc du château. Aussi M. Dubloc prodiguait les pâtées et les os de poulets à son bouledogue, qui était gras à souhait et reluisant à plaisir.

Quand il venait des invités, M. Dubloc les conduisait voir Médor dans sa niche. Il vantait ses mérites de fidèle gardien de la propriété et de défenseur dévoué de l'ordre.

Cependant, un jour vint où M. Dubloc, préoccupé par les graves soucis que lui causait le salut de son âme, négligea quelque peu Médor. Tandis qu'il conversait avec son curé, il oublia maintes fois la pâtée du bon bouledogue. Si bien que M. Dubloc fut un jour tout surpris d'entendre son chien grogner en le regardant de travers. Mais il passa outre en disant :

« Paix là ! Médor, plus tard, je m'occuperai de toi. Je n'oublie pas que tu es le meilleur défenseur du château, mais je n'ai pas le temps de te donner ta pâtée maintenant. Monseigneur m'attend ! »

Médor rentra dans sa niche. Mais comme, le lendemain, M. Dubloc passait et ne parlait pas du tout de lui donner sa pâtée, Médor sauta sur son bon maître et lui enleva un morceau du mollet.

M. Dubloc n'en revenait pas. Il corrigea Médor, mais se dit en lui-même qu'il n'oublierait plus la pâtée du bouledogue.

— « Ce cabot-là, pensait-il, serait bien capable, demain, de me bouffer le nez ! »

Ne pensez pas surtout, que si je vous ai raconté cette histoire, c'est parce que les sergents de ville, mécontents de leur sort, ont bousculé les pots de fleurs de la Préfectance. Oh ! non ; au contraire !

E. VERMERSCH.